

LE P'TIT THURIALAIS

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune de Saint-Thuriau

Chères Thurialaises, chers Thurialais,

À l'issue des élections de mars dernier, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire l'avenir de notre commune et je tiens avant tout à vous remercier chaleureusement. C'est avec humilité et une belle énergie collective que mon équipe et moi-même prenons ce nouveau mandat à cœur.

Depuis près de quatre mois, nous poursuivons, projet après projet, le développement de notre belle commune de Saint-Thuriau.

Notre feuille de route est claire : proximité, écoute et actions concrètes qui contribueront, je l'espère, à notre réussite collective.

Les chantiers ne manquent pas et c'est tant mieux !

Le projet de l'école prend forme et accueillera nos enfants dans des conditions optimales et modernisées dès la rentrée 2028.

Le projet du futur centre de santé avance également, pour répondre à un enjeu que nous savons essentiel : l'accès aux soins de proximité dans de bonnes conditions.

Notre lotissement communal continue de se développer, preuve que Saint-Thuriau attire et donne envie de s'y installer.

Et le dynamisme économique n'est pas en reste : l'extension du parc d'activités de Lann Velin 2 offre 14 nouveaux lots prêts à accueillir les entreprises qui souhaitent grandir avec nous.

Une commune vivante, ce n'est pas seulement des routes et des permis de construire : c'est aussi de la culture, du partage, du lien social, de la solidarité, de la vie !

Cette année encore, Saint-Thuriau a l'honneur d'accueillir l'art dans les chapelles qui fête sa 35e édition. La chapelle Notre-Dame-de-Joie du Gohazé expose, jusqu'à la fin août, l'œuvre de Clémence Mauger, que je vous invite à découvrir.

L'agenda s'annonce chargé, mais avec toujours la même conviction : Saint-Thuriau se construit ensemble !

Laurence Marivain



Maire de Saint-Thuriau



Photo des élus, de gauche à droite : Claire THOMAS, Stéphanie HENO, Jean-Marie GUEHO, Isabelle LE MASSON, Charlène LE GARREC, Jean-Paul JOUBIER, Didier LE MOINE, Laurence MARIVAIN, Gaëlle LE STRAT, Christian GUILLEMET, Johan LE CUNFF, Huguette MICHEL, Christelle BERTHO, Christian LE METAYER, Jimmy TANGUY, Nicole CORBEL, Magali GUILLOUZO, Jean-Marc BERTHET, Erwan FORGET

COMMISSION FINANCES
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
AGRICULTURE ET COMMISSION
URBANISME/AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

COMMISSION TRAVAUX
ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES,
EXTRASCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
LES AÎNES

COMMISSION ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
ESPACES VERTS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

COMMISSION LOISIRS, SPORT
VIE ASSOCIATIVE
COMMUNICATION
CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES
CULTURE ET PATRIMOINE

COMMISSION VOIRIE
MOBILITÉ DOUCE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE



La Maire
Laurence MARIVAIN

Membres :
Christian GUILLEMET
Christelle BERTHO
Jean-Paul JOUBIER
Magali GUILLOUZO
Christian LE METAYER
Stéphanie HENO
Claire THOMAS



1er adjoint
Christian GUILLEMET

Membres :
Christelle BERTHO
Christian LE METAYER
Jean-Marc BERTHET
Jean-Marie GUEHO
Didier LE MOINE
Erwan FORGET
Jimmy TANGUY
Johan LE CUNFF



Adjointe
Christelle BERTHO

Membres :
Magali GUILLOUZO
Huguette MICHEL
Isabelle LE MASSON
Nicole CORBEL
Gaëlle LE STRAT
Charlène LE GARREC



Adjoint
Jean-Paul JOUBIER

Membres :
Huguette MICHEL
Isabelle LE MASSON
Jean-Marc BERTHET
Jean-Marie GUEHO
Nicole CORBEL
Didier LE MOINE
Stéphanie HENO
Erwan FORGET
Jimmy TANGUY
Johan LE CUNFF



Adjointe
Magali GUILLOUZO

Membres :
Christelle BERTHO
Huguette MICHEL
Isabelle LE MASSON
Erwan FORGET
Gaëlle LE STRAT
Claire THOMAS
Charlène LE GARREC



Adjoint
Christian LE METAYER

Membres :
Jean-Paul JOUBIER
Huguette MICHEL
Jean-Marc BERTHET
Jean-Marie GUEHO
Didier LE MOINE
Stéphanie HENO
Erwan FORGET

AGENDA

Août

Dimanche 23 : Pardon de Saint-Mathias

Septembre

Jeudi 17 : Rencontre avec nos acteurs économiques

Vendredi 18 : Rencontre avec nos associations

Samedi 26 : Rendez-vous citoyen à 14 h :
Nettoyons la nature

Octobre

Samedi 10 : Repas de la classe 6

Samedi 17 : Journée don d'organes, marche suivie du pot de l'amitié

Novembre

Dimanche 8 : Repas du CCAS

Mardi 10 : Loto du foot

Mercredi 11 : Célébration de l'Armistice à 11 h

Samedi 14 : Soirée Moules/frites de l'Amicale laïque

Décembre

Samedi 5 : Téléthon, Marché de Noël, collecte de jouets

Vendredi 11 : Arbre de Noël - École publique

Vendredi 18 : Arbre de Noël - École privée

Janvier

Samedi 9 : Vœux de Madame la Maire

Les premières maisons du lotissement des Poètes sont achevées. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

À ce jour, 11 lots sont vendus et 3 en option d'achat. La superficie des lots restants s'étend de 422 m² à 739 m².

Le prix fixé est de 73,18 € TTC/m².

Les lots sont libres de constructeur.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 02.97.39.83.13



CENTRE DE SANTÉ

Les travaux du nouveau centre de santé démarreront à la fin de l'année 2026, sur le terrain de l'école publique. Le bâtiment de 498 m² accueillera nos quatre médecins.



NOUVELLE ÉCOLE

La nouvelle école, située en face de la salle de Sport, sera opérationnelle pour la rentrée 2028.

Avec ses six classes et une surface totale de 1300 m², elle permettra d'accueillir les élèves et l'équipe enseignante dans de belles conditions.



LOTISSEMENT DES POÈTES



ABATTAGE DES ARBRES

Étang de Botspern : sécurité et biodiversité

Pour des raisons impératives de sécurité, la municipalité a dû procéder à l'abattage des peupliers arrivés en fin de vie (45 ans environ) ainsi que des sapins situés près de la tyrolienne.

Le réaménagement de cette zone est actuellement à l'étude. Dans un premier temps, la création d'un talus avec une haie bocagère est envisagée le long du chemin. Elle sera composée d'essences locales (chênes, noisetiers, pruniers, houx, merisiers, sureaux) et sa réalisation est prévue pour cet automne.

Bonne nouvelle : l'accès à l'étang est de nouveau autorisé !

Nous vous rappelons toutefois que les feux y sont strictement interdits.



Après abattage, avant dessouchage

Alignement d'arbres (Rue de la Fontaine Blanche)

En raison d'une maladie provoquée par des champignons, la commune se voit contrainte de programmer l'abattage de quatre ou cinq arbres malades, situés rue de la Fontaine Blanche. Les alignements d'arbres bénéficiant désormais d'une protection réglementaire stricte, toute intervention de ce type est soumise à l'autorisation préalable de Monsieur le Préfet.

Pour obtenir cet accord, la municipalité constitue actuellement un dossier technique complet. Celui-ci intègre une expertise sanitaire, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, ainsi qu'un projet de compensation (replantation) confié à un architecte-paysagiste. Nous sommes actuellement dans l'attente des conclusions de ce cabinet spécialisé pour finaliser la demande.



Vu au Gohazé

Ces actes inciviques entraînent une pollution visuelle, des nuisances pour les riverains, ainsi que des frais supplémentaires pour la collectivité.

Nous vous rappelons que le non-respect des consignes de dépôt de déchets est répréhensible (Articles R 632-1 et R 635-8 du Code Pénal) et peut faire l'objet d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 500 €, selon les circonstances.

ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des déchets relève de la compétence de Pontivy Communauté. Toutefois, notre commune reste pleinement mobilisée pour veiller au respect des consignes de tri et lutter contre les incivilités.

Si vous êtes témoin de comportements inappropriés ou si vous constatez des bacs débordants, n'hésitez pas à contacter le numéro vert : 0 800 21 21 06.

Grâce à la vigilance de chacun, une dizaine de contrevenants ont déjà été identifiés. Ensemble, continuons à préserver la propreté et la qualité de notre cadre de vie.

Pour rappel :

Poubelles jaunes : dépôt en vrac des emballages ou dans des sacs transparents.

Les sacs noirs ou opaques sont strictement interdits.

Aucun dépôt n'est autorisé en dehors des conteneurs.

NOS AMIS LES CHIENS

A Saint-Thuriau, on aime les chiens. Ils font partie de la vie de la commune, de nos balades, de nos jardins...

Mais entre nous, quelques comportements méritent qu'on en parle :

- Le crottin qui fâche : non, une crotte de chien n'est pas un porte-bonheur ; c'est même tout le contraire lorsque l'on en découvre une sous sa semelle. De petits sacs sont à disposition à plusieurs endroits dans le bourg, un petit geste et le trottoir reste agréable pour tout le monde.
- Les aboiements intempestifs : un chien qui aboie, c'est normal. Un chien qui aboie à 6 h du matin ou durant une bonne partie de la journée peut constituer une nuisance pour le voisinage.
- La divagation : un chien qui se promène seul dans les rues, aussi sympathique soit-il, peut faire peur, provoquer un accident, ou simplement décider d'aller visiter le poulailler du voisin. La laisse n'est pas une punition, c'est une garantie que tout le monde passe une bonne journée, votre chien y compris.



Bref, on ne demande pas grand-chose : un sac, une laisse, un peu d'attention, c'est le mieux vivre ensemble. Saint-Thuriau restera une commune où il fait bon vivre pour les habitants à deux comme à quatre pattes, si chacun y met du sien.

DON D'ORGANES

Notre commune est fière de s'engager en faveur du don d'organes en signant la charte d'engagement moral des Villes ambassadrices du don d'organes. Cet engagement se traduira par l'installation de panneaux aux entrées de la commune, symbolisant notre soutien à cette grande cause de solidarité. Afin de sensibiliser les habitants, une journée sera organisée le samedi 17 octobre 2026.

Au programme : une marche collective, ouverte à tous, suivie d'un pot de l'amitié.

Ce moment convivial sera l'occasion d'échanger, de s'informer et de rappeler l'importance du don d'organes, un geste de générosité qui peut sauver des vies.

Par cette initiative, notre commune souhaite contribuer à faire connaître la culture du don d'organes, encourager le dialogue autour de ce sujet essentiel et participer à l'augmentation du nombre de donneurs.



LE MarSOINS

Le MarSOINS de Pontivy Communauté ainsi que la Maison des Usagers étaient présents sur la place de l'église le jeudi 21 mai 2026 pour effectuer des bilans visuels et échanger sur la santé mentale. Prochain rendez-vous le jeudi 17 septembre 2026 de 13 h 30 à 16 h 30 pour un bilan de santé globale. Venez nombreux !

Le programme est disponible via ce QR code :



La municipalité élabore un nouveau plan communal de sauvegarde (PCS) et un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Ces documents visent à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence en complément de l'action des services de secours. Le DICRIM indique les mesures de prévention et de sauvegarde répondant aux risques susceptibles d'affecter la commune.

Si vous êtes volontaires pour participer à l'élaboration de ces outils, manifestez-vous auprès de la mairie.

DÉCLARATION DE TRAVAUX : une obligation à respecter

Tout projet modifiant l'aspect extérieur d'une construction ou l'aménagement d'un terrain doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme préalable à sa réalisation.

À défaut, la mairie vous invite à déposer au plus vite un dossier de régularisation afin de vous mettre en conformité avec le Code de l'urbanisme.

NETTOYONS LA NATURE

Rendez-vous le samedi 26 septembre 2026 à 14 h, place de l'église, pour une action collective de nettoyage et de sensibilisation à la protection de l'environnement.



LA FIBRE



Le déploiement de la fibre optique se poursuit, les résultats peuvent varier selon l'adresse postale de l'opérateur.

La commune devrait être totalement raccordée fin 2026.

Le lien pour tester votre éligibilité : <https://infofibre.fr/56/saint-thuriau>

NUISANCES SONORES

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses ou tronçonneuses, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



COMMENT NOUS JOINDRE :



Si vous souhaitez contacter la mairie par courriel, vous pouvez scanner le QR code ou écrire à : mairie@saint-thuriau.bzh



Mairie de Saint-Thuriau



Site internet : <https://www.saint-thuriau.fr/>



02.97.39.83.13